

1. IDENTITE DU BATIMENT OU DU GROUPE DE BATIMENT

nom usuel : École d'Apprentissage Maritime
variante : Lycée Maritime Anita Conti, îlot V71 bis
numéro et nom de la rue : boulevard Clémenceau, rue Frédéric Lemaître, rue des Sauveteurs, rue des Moulins
ville : Le Havre **code :** 76600
pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

nom : Ministère de l'Équipement du Transport et du Logement
adresse : La Grande Arche 92 055 La Défense cedex
téléphone : 01 40 81 21 22 **fax :**

ETAT DE LA PROTECTION

type : ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)
date : 1995

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : Mairie du Havre
adresse : 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre
téléphone : 02 35 19 45 45 **fax :** 02 35 19 46 15

2. HISTOIRE DU BATIMENT

commande :

En avril 1951, le conseil municipal a instauré une modification du Plan d'Urbanisme : « il demande que la réserve prévue pour l'École d'Apprentissage Maritime soit déplacée vers le nord sur l'emplacement du groupe scolaire provisoire actuel. ». Le 20 décembre 1954, il a été décidé de l'édifier sur l'îlot V71 bis, une parcelle de 4 553 m², et non plus sur l'îlot V68. Mais de longues tractations avec le propriétaire d'un pavillon dressé sur le terrain ont considérablement retardé le projet. En mai 1962, Jean Balladur, Architecte Conseil de la Construction, donnait son accord de principe sur les dispositions générales du projet qui devait être construit par le Ministère de la Marine Marchande.

Cette école forme uniquement des apprentis du Service général destinés à embarquer plus spécialement sur les navires (garçons de salle à manger, de cabine, de carré, deckmen, etc.). Une centaine d'élèves sont admis chaque année.

architecte : Georges Delanoë (Paris), architecte conseil de la Marine marchande.

autres architectes et intervenants : J.P. Rolland (collaborateur de Delanoë).

ingénieurs :

contractants :

CHRONOLOGIE

date du concours :

date de la commande :

période de conception : 1954 - 1962

durée du chantier : **début :** 1962 **fin :** août 1963

inauguration : 12 mars 1964

ETAT ACTUEL DU BATIMENT

usage :

état : mauvais état extérieur et intérieur de l'ensemble. Ces bâtiments, victimes d'un mauvais entretien, sont régulièrement menacés de démolition, compte tenu de leur emplacement en front de mer.

Résumé des restaurations et travaux avec les dates :

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

archives écrites, correspondance, etc :

dessins, photographies, etc :

- Archives municipales de la ville du Havre :
Fonds Contemporain, demande de permis de construire :
PC 73/1964 (dessins et plans de l'avant-projet de 1962 : perspectives générales, fondations, plan des étages, façades)
FC M4 C133 L1 (délibération, correspondance, dégagement du terrain d'implantation, acquisition et cession à l'État des constructions existantes).
Dossier documentaire 22/2.6

autres sources, films, vidéos, etc :

principales publications (ordre chronologique) :

- Abram (Joseph), *L'architecture moderne en France, tome 2 Du chaos à la croissance, 1940-1966*, Paris, Picard, 1999.
- Monnier (Gérard) et Klein (Richard), *Les années ZUP, architectures de la croissance, 1960-1973*, Paris, Picard, 2002.

articles

- « Le Conseil Municipal a adopté le Modificatif au Plan d'Urbanisme », *Le Havre Libre*, 4 avril 1951.
- « M. Jean Morin a inauguré jeudi la nouvelle école d'apprentissage maritime », *Le Havre Libre*, 2 mai 1964, p. 4.
- Escapes* n°41, 3^{ème} trimestre 1964, p. 26.

Techniques et Architecture, Constructions scolaires et universitaires, décembre 1964, p. 127-129

L'Architecture d'Aujourd'hui n°123, Écoles et universités, décembre 1965 - janvier 1966, p. 38.

Techniques et Architecture, Essais d'industrialisation des constructions scolaires, décembre 1966 - janvier 1967.

.....

4. DESCRIPTION DU BATIMENT

L'école se trouve en front de mer ouest, face à l'avant-port, à côté de l'ensemble de logements « la Résidence de France » construite par Georges Candilis peu de temps après. Son entrée se situe sur le boulevard Clémenceau. L'école se compose de quatre bâtiments articulés autour d'une vaste cour et reliés par des passages couverts : un préau situé devant la cantine permet la liaison entre l'internat, la cantine et les ateliers, tandis qu'une passerelle a été prévue entre l'internat et le bâtiment des logements.

Les façades de l'internat, qui s'élèvent sur deux étages, sont des murs rideaux dont l'ossature est constituée de profilés d'aluminium avec des châssis vitrés coulissant. Les parties pleines sont revêtues, à l'extérieur, d'« Emallit » de couleur bleue nuit. Ses murs pignons, qui dépassent franchement la hauteur du bâtiment et légèrement sa largeur, sont recouverts de mosaïque en grès cérame gris et beige. Sa toiture est à double pente en bacs d'aluminium auto-portants. Les bâtiments de la cantine et des ateliers s'étendent sur un seul niveau.

La passerelle, dont l'ossature est également en béton armé, est constituée d'un mur rideau en aluminium dont le remplissage est en « Emallit » noir.

Le bâtiment des logements comporte un entresol et deux étages. La façade sud est entièrement composée de loggias. Ses murs extérieurs et sa structure apparente sont enduits et peints en blanc. Le béton brut prévu pour les poteaux a finalement été peint lui aussi. Un muret arrondi en moellons appareillés marque le rez-de-chaussée, et un auvent signale l'entrée, dans un style caractéristique de la période de construction.

Le mur situé sous le pignon du bâtiment des logements, sur le boulevard, est décoré dans la hauteur du rez-de-chaussée d'une mosaïque qui incorpore dans le béton des blocs de verre éclatés et des galets.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QU BATIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique :

Les deux bâtiments principaux (logements et internat) ont une ossature en béton armé (poteaux et poutres). Les poteaux des fondations sont exécutés sur des semelles en béton armé. Les planchers sont composés de dalles préfabriquées de béton armé. Les murs extérieurs des logements sont formés de briques creuses, d'un vide d'air et de briquettes. Les murs pignons de l'internat sont composites (parpaing, vide d'air, brique creuse enduite). Tous les cloisonnements sont en briques

2. appréciation sociale :

Cette école s'inscrit dans l'histoire maritime du Havre.

3. appréciation artistique et esthétique :

L'ensemble des bâtiments développe une esthétique architecturale hétéroclite. Les bâtiments sud et nord offrent néanmoins un certain intérêt architectural, notamment en raison du dialogue qu'ils introduisent entre deux systèmes constructifs de la période : le principe des murs rideaux assez légers glissés entre deux pignons d'une part et la construction béton plus monolithique d'autre part.

La mosaïque en forme d'oiseau a été réalisée suivant la maquette du peintre Marc Aldine (né en 1917, spécialiste des vues de Venise). Ses éclats de verre vert et rouge ont des reflets amplifiés par la lumière du bord de mer.

4. statut canonique (local, national, international) :

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Un grand nombre de constructions d'écoles dont les façades sont des murs-rideaux se sont répandues à travers la France, avec plus ou moins de réussite. On peut citer notamment les réalisations de GEEP-Industries, l'INSA de Lyon (1960-1965) ou le lycée Rousseau à Sarcelles (1965). L'École nationale d'enseignement technique, construite à la même période par Bernard Zerhufuss dans la banlieue du Havre (Caucriaucville, 1961), présente à une autre échelle un intérêt architectural plus évident (mur-rideau CIMT) que celui de l'École d'apprentissage maritime.

Les plus belles réalisations de murs-rideaux sont celles dont les façades sont constituées de panneaux-sandwichs conçus par Jean Prouvé (Fédération Nationale du Bâtiment, Paris 16^{ème}, Raymond Gravereau et Raymond Lopez, 1948-1951). Les panneaux CIMT/Jean Prouvé ont été utilisés par de nombreux architectes (l'Institut de l'environnement, Paris, Robert Joly, 1968).

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

1. archives visuelles originales :

Archives municipales du Havre :

- EAM 001 : projet
- EAM 002 : projet
- EAM 003 : projet
- EAM 004 : élévation du bâtiment des logements

2. photographies et dessins récents :

photographies numériques (Raphaëlle Saint-Pierre, 2004) :

- EAM 005 : mosaïque
- EAM 006 : mosaïque
- EAM 007 : bâtiment des classes
- EAM 008 : façade sur rue de l'internat
- EAM 009 : passerelle
- EAM 010 : panneaux de l'internat

.....

Rapporteur : Raphaëlle SAINT-PIERRE (sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram ; juin 2004)